

EXTRAIT N° DEL2026_29

du Registre des Délibérations du Conseil municipal

CONSEIL D'INSTALLATION DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire le neuf avril deux mil vingt-six et sous sa présidence,

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAI, Gwenaëli PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Eric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOUR, Axel DUTHE, Leila GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Sandrine MERCIER, Cédric BRIOLAIS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).
Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.
Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

**OBJET: DEMISSION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE EN LIEU ET PLACE DE HELENE MARIE PICKEN**

Vu l'article 6 du règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville,

Considérant la démission de Hélène Marie PICKEN reçue par Madame le Maire le 22 mars 2026, en qualité de Conseiller municipal de la Ville de Meulan-en-Yvelines et désigné membre suppléant de la Commission de délégation de service public,

Considérant que Hélène Marie PICKEN occupait le poste attribué au groupe de la minorité « Unis pour notre Ville » à la Commission de délégation de service public,

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le groupe « Agir pour Meulan-en-Yvelines » ne prenant pas part au vote,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 6 voix pour (Stéphane GAUTHIER, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Sandrine MERCIER, Cédric BRIOLAIS) :

- **DESIGNE** Sandrine MERCIER en qualité de membre suppléant de la Commission de délégation de service public en remplacement de Hélène Marie PICKEN ;
- **PROPOSE** que Madame le Maire se charge de toutes les démarches nécessaires à l'intégration de Sandrine MERCIER au sein de la Commission de délégation de service public ;

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 078-217804012-20260416-DEL2026_29-DE



- **PRECISE** que les autres dispositions de la délibération DEL2026_24 susvisée restent inchangées.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 16 avril 2026,

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Gécile ZAMMIT-POPESCU